

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Jean-Marie Ogandaga : " Il y a beaucoup de dettes fictives "

ÉCONOMIE davantage stable, paiement imminent de la dette intérieure et d'intéressantes perspectives pour le panier de la ménagère. C'est ce qui ressort de l'entretien que le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Marie Ogandaga, a accordé au quotidien l'Union.

Propos recueillis par
Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

L'UNION. Une sortie de crise financière est de plus en plus évoquée à l'international, avec le retour à la normale du prix du pétrole. Quelle est la situation de l'économie gabonaise ?

Jean-Marie OGANDAGA : les rapports du FMI, de la Banque mondiale pour l'international, ainsi que ceux de la Cémac pour la sous-région de l'Afrique centrale sont clairs à ce sujet. L'économie mondiale est sur la bonne voie pour une sortie de la crise, même s'il convient de demeurer prudent. Pour ce qui concerne l'économie gabonaise, les signes d'une reprise de la croissance sont présents. Les dernières estimations tablent sur une croissance réelle qui dépasserait 3,4 % en 2019, contre 0,8 % en 2018 et 0,5 % en 2017. Cette embellie de l'activité réelle depuis près de 3 ans s'est accompagnée d'une amélioration des comptes budgétaires, monétaires, et du secteur extérieur. Tout cela indique que la mise en œuvre des réformes économiques et structurelles commence à porter des fruits. Ces résultats récompensent en particulier la politique de diversification des bases productives inspirée par le président de la République, chef de l'État, Son Excellence Ali Bongo Ondimba.

Quels sont aujourd'hui les objectifs visés par notre économie ?

- Les orientations du chef de l'État visent plusieurs objectifs. Le premier est de réduire notre dépendance budgétaire par rapport au pétrole. Et pour cause, le pétrole est un produit dont les évolutions de prix ne peuvent être maîtrisées par une petite économie comme la nôtre. Le second objectif visé est le développement des secteurs hors pétrole, porteurs d'une croissance qui se veut inclusive. Dans ce sens, on peut, notamment, évoquer la transformation du bois, celle du manganèse ou

encore les progrès dans l'agro-industrie. S'agissant du bois, sur la période avant 2010, l'essentiel de la valeur ajoutée était créé à l'extérieur de nos économies, et l'activité était caractérisée par des exportations des grumes qui étaient transformées chez nos partenaires, et les produits finis nous étaient revendus...

... La décision du chef de l'État d'interdire l'exportation des grumes a-t-elle constitué un déclic ?

- Oui ! Depuis la décision du président de la République d'interdire les exportations de grumes, notre pays a fait des progrès qualitatifs importants. Nous en sommes aujourd'hui à la troisième transformation du bois gabonais. Dans le même ordre d'idée, une partie du manganèse extrait de notre sous-sol est transformée sur place. Cette stratégie a été récemment consolidée à travers l'adoption d'un nouveau Code minier. La politique initiée dans le secteur minier met en exergue un nouveau modèle de type "gagnant-gagnant" qui, désormais, intègre notamment la promotion de la transformation locale des produits et du contenu local, ainsi que le partage partiel de production. On peut ainsi se féliciter de la récente signature d'une convention d'exploitation minière entre l'État et Nouvelle Gabon mining (NOGA), société implantée à Franceville et qui va s'installer à Okondja. Au niveau des produits alimentaires, la facture annuelle dépasse les 400 milliards de francs CFA d'importations. L'objectif est de permettre à notre économie d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Des efforts sont faits dans ce sens, mais sont encore insuffisants à ce jour. Il y a plusieurs réflexions et projets dans ce sens, mais les résultats mettent du temps à être perceptibles par nos concitoyens.

En somme, que retenir de l'évolution du secteur réel de l'économie gabonaise ?

- En résumé, l'analyse de l'évolution

du secteur réel montre que la croissance a été soutenue par le secteur hors pétrole, avec une croissance de 1,7 % en 2017, avant de se situer à 2 % en 2018 et 2,4 % en 2019. De même, il importe de relever que les différentes réformes mises en œuvre depuis 2010 ont permis d'augmenter la résilience de notre économie, sans laquelle nous aurions fait face à une récession de grande ampleur, particulièrement en 2017. S'agissant des finances publiques, le solde budgétaire est passé d'un déficit de -6,6 % du PIB en 2016 à -1,4 % du PIB en 2018, et est projeté favorablement en 2019. Ce résultat traduit les efforts de mobilisation de recettes, tandis que les actions sur la maîtrise des dépenses ont permis d'en limiter la progression.

Toujours est-il que le paiement de la dette fait couler beaucoup d'encre et de salive...

- Soit. En matière de dette, d'importants efforts ont été faits pour honorer le service et apurer les arriérés intérieurs, ainsi que les échéances au titre des engagements extérieurs. En particulier, la réflexion a permis de créer un Groupe d'Intérêt économique, le Club de Libreville 7, afin de faciliter le traitement de la dette intérieure. Sur cette base, le taux d'endettement est revenu de 64 % du PIB en 2016, à 60,6 % du PIB à fin 2018.

Selon les entrepreneurs, la dette intérieure freine le fonctionnement du secteur privé. Ce dernier ne pourrait, par exemple, pas bien participer à la résolution du problème du chômage. ces entrepreneurs peuvent-ils en ce début d'année espérer un règlement considérable ?

- Il y a six mois, nous avons lancé l'audit de la dette intérieure avec l'appui des institutions internationales comme le FMI. Cet audit a été réalisé par un cabinet international, à savoir PricewaterhouseCoopers. Cette dette intérieure va être payée, parce



Photo : Maixent Ntoutuume

Jean-Marie Ogandaga, ministre de l'Économie et des Finances.

que nous avons pris l'engagement de la régler par tranches, dont la première va débiter dans les prochains jours. Mais, peut-on réellement dire que c'est à cause de cette dette que le secteur privé n'embauche pas ? J'en doute. Le secteur privé ne peut pas bâtir son modèle économique en comptant uniquement sur les marchés de l'État. Il faudrait que ce secteur également diversifie son offre en s'orientant, par exemple, vers les marchés sous-régionaux. Il peut travailler avec les institutions internationales.

Il y a eu beaucoup d'inconnus, comme un écran de fumée, un flou autour de cette dette tout de même...

- Certes, il y a un problème de la dette intérieure, personne ne peut et ne doit le nier, mais, c'est parce que nous étions dans un flou artistique qu'il était plus qu'urgent de connaître la réalité de cette dette. D'où l'audit de PricewaterhouseCoopers. On payait la dette, sans voir les réalisations ou les conséquences positives du paiement de cette dette sur les populations. C'est pour cela que l'État a lancé cet audit pour identifier les causes de cette dette, et

déterminer les vrais bénéficiaires. À ce sujet, vous les journalistes, devriez vous rapprocher de ces entrepreneurs pour leur demander les résultats du travail sur lequel ils réclament la dette. Les résultats de l'audit vont démontrer et établir la réalité sur ce phénomène. Le constat est clair, il y a des dettes réelles, mais aussi celles qui n'existent que parce qu'un contrat a été signé. Or, la dette signifie qu'un travail a été réalisé. Le Code des marchés dit que l'État paie après service fait. Mais, la plupart du temps, nous ne voyons pas les réalisations, mais, nous voyons la dette sans contrepartie. L'État ne paiera que la dette avérée. Le Gabon a non seulement pris l'engagement de ne plus accumuler des arriérés extérieurs, mais aussi de se libérer totalement de la dette intérieure.

Au terme de cet entretien, quel est votre mot de fin ?

- Le chef de l'État nous a clairement dit qu'il est impatient de voir des résultats. Il veut voir des projets qui aboutissent, des projets qui changent la vie de nos compatriotes. Les choses seront faites pour que la vie des Gabonais change.